

SALLE DE LOMPNIEU

SALLE POLYVALENTE (week-end uniquement) :

	Salle	Chauffage Du 1/10 au 30/04
Habitants de la commune	50 €	50 €
Habitants extérieurs commune nouvelle/associations extérieures	75 €	50 €
Associations communales	Gratuit	

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES CONCERNANT TOUTES LES SALLES :

- CHEQUE DE CAUTION de 1000 € pour toutes les salles, contrat de location et attestation d'assurances obligatoires.
- Les associations communales bénéficiant de la gratuité des salles sont considérées comme partenaires de la commune, elles devront rendre compte de leur actualité (invitation assemblée générale et/ou copie du bilan moral et financier).
- Les activités hebdomadaires dispensées par un intervenant rémunéré devront faire l'objet d'une location de salle.
- Ménage à la charge des locataires pour toutes les salles. Forfait ménage possible, à souscrire auprès de l'entreprise indiquée sur les contrats de location des salles.